



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 juin 2014

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil
et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

Bangkok, 24-28 novembre 2014

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (section I) et les annotations y relatives (section II).

I. Ordre du jour provisoire

A. Segment hauts responsables (24-26 novembre 2014)

1. Ouverture de la Conférence:
 - a) Discours d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen du projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! ».
3. Examen du projet de cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.
4. Questions diverses.
5. Réunion spéciale: « Groupe de jeunes: Que nous soyons comptés ! ».
6. Adoption du rapport du Segment hauts responsables.

B. Segment ministériel (27-28 novembre 2014)

7. Ouverture du Segment ministériel:
 - a) Discours d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.

8. Rapport des hauts responsables.
9. Perspectives et priorités pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.
10. Réunion spéciale: « Table ronde ministérielle sur le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans le nouveau programme de développement pour l'après-2015 ».
11. Adoption de la déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! » et du cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport de la Conférence.
14. Cérémonie de proclamation de la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) ».
15. Clôture de la Conférence.

II. Annotations

A. Segment hauts responsables (24-26 novembre 2014)

1. Ouverture de la Conférence

a) Discours d'ouverture

La Secrétaire exécutive de la CESAP et de hautes personnalités prononceront des discours pour ouvrir la Conférence.

b) Élection du Bureau

La Conférence élira un président, un ou des vice-présidents et un rapporteur pour le Segment hauts responsables.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/MCCRVS/L.1)

Annotation

Les hauts responsables examineront et adopteront l'ordre du jour provisoire dans la perspective de leur Segment, sous réserve des modifications nécessaires.

2. Examen du projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! »

Documentation

Projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! » (E/ESCAP/MCCRVS/WP.1)

Rapport de la Réunion régionale préparatoire à la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCCRVS/2)

Annotation

Les hauts responsables examineront le projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! ». La déclaration ministérielle vise à être un instrument essentiel exprimant l'engagement pris par les ministres de partager une vision commune selon laquelle, d'ici à 2024, tous les peuples de l'Asie et du Pacifique bénéficieront de systèmes universels et réactifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui facilitent la réalisation de leurs droits et contribuent à la bonne gouvernance, à la santé et au développement. Afin de parvenir à cette vision commune, les ministres seront invités à proclamer la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) ».

Le projet de déclaration ministérielle est issu des délibérations du Groupe directeur régional sur les registres et statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui comprend des représentants de haut niveau des gouvernements, des partenaires de développement de l'ensemble de la région et des secteurs de l'enregistrement des faits d'état civil, de la santé et de la statistique. L'avant-projet de déclaration ministérielle a été examiné par des experts gouvernementaux à la Réunion régionale préparatoire à la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 28 et 29 août 2014).

Les discussions au titre de ce point de l'ordre du jour devraient conduire à l'approbation du projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! », à soumettre aux ministres durant le Segment ministériel pour adoption éventuelle.

3. Examen du projet de cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Projet de cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCCRVS/WP.2)

Annotation

Les hauts responsables examineront le projet de cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique en vue d'appliquer la déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! ». Le projet de cadre d'action régional a été conçu pour accélérer et concentrer les efforts des gouvernements et des partenaires de développement afin d'améliorer

l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique. Le cadre d'action régional comprend les principes clefs, les objectifs régionaux et les cibles nationales qui doivent être établies individuellement par les gouvernements, par domaines d'action et étapes de mise en œuvre. Le cadre d'action régional comprend également un mécanisme de gouvernance pour sa mise en œuvre et l'architecture à long terme de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

Le projet de cadre d'action régional est aussi issu des délibérations du Groupe directeur régional sur les registres et statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique. L'avant-projet de cadre d'action régional a été distribué aux gouvernements et partenaires de développement à des fins de consultations en avril et juin 2014, et l'avant-projet de déclaration ministérielle a été élaboré à partir des observations formulées. L'avant-projet de déclaration ministérielle a été examiné par des experts gouvernementaux à la Réunion régionale préparatoire à la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 28 et 29 août 2014).

Les discussions au titre de ce point de l'ordre du jour devraient conduire à l'approbation du projet de cadre d'action régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, à soumettre aux ministres durant le Segment ministériel pour adoption éventuelle.

4. Questions diverses

Les hauts responsables pourront soulever à ce titre toute question ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

5. Réunion spéciale: « Groupe de jeunes: Que nous soyons comptés ! »

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Plan international accueilleront un groupe de jeunes venus de l'ensemble de la région pour étudier les effets importants de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil sur la vie quotidienne des jeunes. Ce groupe souhaitera peut-être faire une déclaration pour appeler les jeunes et les gouvernements de l'ensemble de la région à agir durant la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) » proposée.

6. Adoption du rapport du Segment des hauts responsables

Documentation

Projet de rapport du Segment des hauts responsables
(E/ESCAP/MCCRVS/WP.3)

Annotation

Les hauts responsables examineront et adopteront un rapport sur les points de l'ordre du jour soumis à leur attention, lequel sera présenté aux ministres.

B. Segment ministériel (27-28 novembre 2014)

7. Ouverture du Segment ministériel

a) Discours d'ouverture

La Secrétaire exécutive de la CESAP et de hautes personnalités prononceront des discours à l'occasion de l'ouverture du Segment ministériel, et une allocution liminaire sera faite.

b) Élection du Bureau

La Conférence élira un président, un ou des vice-présidents et un rapporteur pour le Segment ministériel.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/MCCRVS/L.1)

Annotation

La Conférence examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire dans la perspective du Segment ministériel, sous réserve des modifications nécessaires.

8. Rapport des hauts responsables

Documentation

Rapport des hauts responsables (E/ESCAP.MCCRVS/WP.3)

Annotation

Le président du Segment des hauts responsables informera les ministres des résultats du Segment des hauts responsables.

9. Perspectives et priorités pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Défis et priorités des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil pour le développement inclusif dans la région Asie-Pacifique (E/ESCAP/MCCRVS/1)

Annotation

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera un aperçu des principaux thèmes de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

Les ministres et chefs de délégation seront invités à faire de brèves déclarations en vue de présenter les réalisations et les défis rencontrés par leurs pays dans le domaine de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, tout en exposant les mesures de politique générale et les plans futurs en vue de la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) » proposée, l'accent étant mis en particulier sur leurs attentes en

matière de partenaires de développement et d'une architecture régionale pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil. Les ministres et chefs de délégation souhaiteront aussi peut-être faire état de la situation actuelle de leur pays concernant les cibles proposées dans le projet de cadre d'action régional et fournir des indications sur les objectifs qu'ils décideront de réaliser avant la fin de la décennie en 2014.

Une déclaration conjointe sera prononcée au nom du partenariat régional des organisations internationales appuyant les pays dans la mise en œuvre du cadre d'action régional. Les représentants des partenaires de développement auront la possibilité de faire de brèves interventions sur les problèmes spécifiques relatifs à l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

Un représentant de la société civile fera une déclaration générale afin d'informer la Conférence des recommandations formulées par les organisations de la société civile, qui seront fondées sur les résultats du forum de la société civile tenu à Bangkok le 27 août 2014.

10. Réunion spéciale: « Table ronde ministérielle sur le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil dans le nouveau programme de développement pour l'après-2015 »

Une table ronde ministérielle se penchera sur le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil dans le nouveau programme de développement pour l'après-2015, en particulier dans les domaines suivants: l'identité juridique, l'enregistrement des naissances, la bonne gouvernance, le respect du droit, les statistiques destinées à l'élaboration des politiques et aux mesures, la responsabilisation, la couverture universelle de santé et l'équité en matière de santé.

11. Adoption de la déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! » et du cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! » (E/ESCAP/MCCRVS/L.2)

Projet de cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCCRVS/L.3)

Annotation

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence examinera en vue de leur éventuelle adoption, le projet de déclaration ministérielle pour « Que tout le monde soit compté ! » et le cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

12. Questions diverses

La Conférence pourra soulever à ce titre toute question ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

13. Adoption du rapport de la Conférence

Documentation

Projet de rapport de la Conférence (E/ESCAP/MCCRVS/L.4)

Annotation

La Conférence examinera pour adoption le projet de rapport, qui sera soumis pour examen et approbation à la Commission à sa soixante et onzième session en 2015.

14. Cérémonie de proclamation de la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) »

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la proclamation attendue de la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) » sera célébrée.

15. Clôture de la Conférence

Des discours de clôture seront prononcés par la Secrétaire exécutive de la CESAP et de hautes personnalités.
